

Question de Mme Fabienne Winckel au vice-premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste, sur "la mise en oeuvre de l'agenda numérique" – 28/04/2015

Fabienne Winckel (PS): Monsieur le ministre, vous avez récemment réuni un groupe d'experts de l'économie numérique afin de vous aider à préparer un authentique agenda numérique. Ce comité réunit, selon les termes employés dans les médias, "une vingtaine de CEO technologiques, universitaires, capital-risqueurs et faiseurs d'opinion". Cette initiative fait écho au plan numérique de votre homologue wallon, M. Marcourt. Que plusieurs niveaux de pouvoir se penchent sur l'avenir du numérique dans notre pays est particulièrement réjouissant. Toutefois, ici plus qu'ailleurs, la concertation entre les autorités est de mise tant les compétences des uns sont imbriquées dans celles des autres.

Dès lors, monsieur le ministre, permettez-moi de vous poser des questions très précises sur la mise en oeuvre de votre plan. Votre initiative relative à un agenda numérique concerne-t-elle uniquement des compétences fédérales? Comment comptez-vous associer les entités fédérées dans l'agenda numérique? Par ailleurs, comment se fait-il qu'aucun membre de votre comité, du moins à ma connaissance, ne soit issu d'une institution implantée principalement en Wallonie?

Alexander De Croo, ministre: Madame la présidente, chère collègue, nous allons, avant tout, nous concentrer sur les compétences fédérales. Toutefois, dans la mise en oeuvre de l'agenda numérique fédéral, nous serons attentifs à maintenir une double coordination. Ainsi, pour ce qui concerne l'Europe, la Belgique a publié, au mois de février, un document mettant en avant ses priorités pour la nouvelle stratégie numérique européenne et le marché unique digital annoncé pour mai 2015. Les entités fédérées ont été associées à l'élaboration de ce *non-paper*. Nous serons attentifs à maintenir cette coordination et à peser dans le débat européen sur le numérique.

Pour ce qui concerne la coordination avec les entités fédérées, ces dernières disposent de compétences clés liées au développement du digital, telles que l'enseignement, la formation ou le développement économique. Certaines entités fédérées comme par exemple la Région wallonne ont d'ailleurs annoncé l'élaboration d'une stratégie régionale pour le numérique, ce dont nous nous réjouissons. Mon cabinet a déjà eu des contacts informels avec des cabinets des entités fédérées à ce sujet. C'est ainsi que, la semaine passée, j'ai participé à une première réunion avec les trois ministres de l'Enseignement afin d'examiner de quelle manière l'initiative Digital Belgium pourrait venir en appui des efforts déjà effectués au niveau de l'enseignement dans les Communautés.

L'objectif de l'agenda numérique fédéral est d'activer les leviers de développement du numérique à ce niveau de pouvoir, en bonne coordination avec les leviers européens et les entités fédérées.

J'en arrive ainsi à la question de la présence d'une institution implémentée principalement en Wallonie. En tant que ministre fédéral, je n'ai jamais fait de distinction entre les Régions. Si le CEO de Google Belgique fait partie de Digital Minds for Belgium, c'est à Mons que doit se trouver la plus grande implémentation de

Google Belgique. Si le CEO de Proximus y est présent, cette société est également présente partout en Belgique. Il en va de même pour Base et Mobistar. Selon moi, on ne peut pas dire qu'une Région soit surreprésentée par rapport à une autre. En général, j'ai essayé de sélectionner des gens susceptibles de hisser la Belgique vers le haut, dans le cadre de la politique fédérale.

Fabienne Winckel (PS): Madame la présidente, monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Il s'agit d'un secteur qui a un véritable potentiel économique. Il est donc important de tous travailler dans le même sens, de collaborer et de se concerter.

J'ai été heureuse d'entendre que vous aviez eu des contacts avec les Régions. Mais je regrette, néanmoins, que vous ayez d'abord élaboré un plan avant de consulter les entités fédérées. Cette pratique est regrettable. En effet, vous savez pertinemment que les principales compétences en termes de numérique relèvent des Régions et des Communautés. Je sais que votre gouvernement a quelque peu de mal lorsqu'il s'agit de concertation, mais cette dernière constitue un élément essentiel, d'autant plus, qu'à la clé, il y a la création d'emplois.

J'entends bien que vous travaillez au niveau fédéral mais je pense que dans ce domaine, il est important d'avoir une représentation, si pas proportionnelle, plus équilibrée et qu'il y ait des représentants de chacune des Régions. C'est essentiel.

Selon mes informations, les pays d'origine étaient représentés et pas forcément le lieu d'implantation. Je n'ai pas envie d'ergoter sur cet aspect, je voulais simplement attirer votre attention sur le fait que si on veut que tout le monde prenne le train en marche, et pour ne laisser personne au bord du chemin, il est important de continuer à prendre des contacts et de tenir compte de cette parité.

Alexander De Croo, ministre: Ce n'est pas parce que j'ai vu les ministres de l'Enseignement le jour après la présentation qu'il n'y a pas eu de contacts avant. Il y a eu des contacts entre les cabinets avant mais je suis déjà content d'être parvenu à réunir les trois ministres de l'Enseignement en Belgique car les agendas sont compliqués!

Fabienne Winckel (PS): Il n'y a pas que les ministres de l'Enseignement! Je reviendrai ultérieurement sur ce sujet d'avenir!